



COMMUNE DE
SAINT-DENIS-D'OLÉRON

MAIRIE
27 rue de la Libération
17650 SAINT-DENIS-D'OLÉRON
Tel. 05.46.47.85.48
Fax. 05.46.47.88.23
Mail : mairie@st-denis-oleron.fr

Le 18/10/2024

MONSIEUR LE MAIRE DE
SAINT-DENIS-D'OLÉRON

À

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil municipal de Saint-Denis-d'Oléron

Nos références : **CM 10/2024**

Objet : **Convocation à la séance du conseil municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du conseil municipal qui se tiendra, salle du conseil – SAINT-DENIS-D'OLÉRON :

24 OCTOBRE 2024
à 20h

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Joseph HUOT

ORDRE DU JOUR

1. **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2024**
2. **COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AGISSANT EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
 - 2.1. Port - Avenant convention Module 10 « Quai 17 », changement de SIRET.
3. **URBANISME**
 - 3.1. Commune – normalisation de l'adressage par la dénomination des voies de la commune
4. **FINANCES**
 - 4.1. Créances - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
 - 4.1.1. Commune
 - 4.1.2. Port
 - 4.1.3. Camping
 - 4.2. Vote des tarifs 2025
 - 4.2.1. Port – Examen des propositions de la commission et vote
 - 4.2.2. Phare hors boutique - Examen des propositions de la commission et vote
 - 4.2.3. Camping - Examen des propositions de la commission et vote
 - 4.3. Budget participatif 2025

5. PERSONNEL

- 5.1. Commune – Port – Phare – Camping - Mise à jour des tableaux des effectifs
- 5.2. Commune – Port – Phare – Camping - Réaffectations budgétaires de certains personnels techniques : création des supports de poste
- 5.3. Commune -Port – Phare – Camping - Adhésion au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Charente-Maritime
- 5.4. Commune – Port – Phare – Camping - Adhésion à la convention-cadre relative aux missions facultatives proposées par le CDG 17
- 5.5. Commune – Port – Phare – Camping - Recrutement et rémunération d'agents recenseurs

6. AFFAIRES GENERALES

- 6.1. Dérogation au repos dominical 2025
- 6.2. Distribution du bulletin municipal
- 6.3. Désignation de membres aux commissions et organismes divers

- **Commissions obligatoires**

- 6.3.1. CCAS
- 6.3.2. CIAS
- 6.3.3. CAO Commission d'Appels d'Offres / DSP commission de Délégation de Service Public

- **Commissions Communales de travail**

- 6.3.4. Finances et MAPA
- 6.3.5. Personnel
- 6.3.6. Animations / culture / évènements sportifs
- 6.3.7. Commissions : Phare de Chassiron
- 6.3.8. Commission : Camping

- **Commissions intercommunales Conseil communautaire**

- 6.3.9. Commission Développement économique, tourisme, attractivité
- 6.3.10. Commission espaces naturels, marais et agriculture durable
- 6.3.11. Commission développement durable
- 6.3.12. Commission Régie Oléron Déchets
- 6.3.13. Equipements communautaires
- 6.3.14. Littoral et défense côtes

- **Commission intercommunale PETR**

- 6.3.15. Comité syndical du PETR Marennes-Oléron

- **Organismes départementaux et nationaux**

- 6.3.16. FDGEDEON17 : Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes nuisibles
- 6.3.17. FREDON – Fédération Régionale de lutte Et de Défense contre les Organismes Nuisibles.

6.4. Phare – mise à jour du règlement des visites du phare de Chassiron

6.5. Phare – validation des CGV (conditions générales de vente) de la billetterie en ligne

7. INTERCOMMUNALITE

- 7.1. Convention de groupement entre la CdC de l'île d'Oléron et les communes pour la participation à l'appel à projets CITEO pour « collecte et recyclage des emballages ménagers issus de la consommation hors foyer »

7.2. Composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées « CLECT » -
désignation de 2 élus titulaires et 1 élu suppléant

8. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

